

FICHE TERRAIN

FICHE TERRAIN

Rappel du sujet

Étude de l'impact socio-numérique du Système d'Information sur les Armes (S.I.A.) sur les professionnels et les usagers non-connectés.

Ce mémoire analyse le SIA comme un dispositif numérique de gestion administrative et de communication publique, et interroge ses effets sur la relation entre l'État et les détenteurs légaux d'armes (chasseurs et tireurs sportifs), notamment au regard des inégalités de compétences numériques.

Problématique

Comment le Système d'Information sur les Armes (S.I.A.) gère-t-il la tension entre l'impératif d'efficacité numérique de l'État et le défi de l'illectronisme dans le secteur de la chasse ?

Délimitation du terrain

Le terrain est structuré autour de trois espaces complémentaires permettant de croiser dispositifs, pratiques et discours.

A) Le SIA comme dispositif institutionnel numérique

Type de terrain : Dispositif administratif et communication publique

Localisation : En ligne (sites officiels, plateformes institutionnelles)

Le SIA est analysé comme un dispositif sociotechnique structurant les rapports entre administration et usagers.

Objectifs

- Analyser la communication officielle (modernisation, sécurité, simplification)
- Étudier les parcours utilisateurs et les implicites numériques
- Interroger la figure de l'utilisateur autonome promue par l'État

Méthodes

- Analyse documentaire institutionnelle

- Analyse sémiotique des interfaces et formulaires

B) Armurerie (Usagers : chasseurs et tireurs sportifs + Professionnels)

Type de terrain : Terrain social

Localisation : France (entretiens), plus précisément en Seine et Marne (focale sur le profil type du chasseur, du tireur, et de l'armurier en Seine et Marne)

Ce terrain vise à saisir l'expérience concrète des usagers face à la dématérialisation mais également l'expérience des armuriers en tant que médiateurs numérique.

Objectifs

- Identifier les difficultés et formes d'illectronisme
- Analyser les perceptions de contrôle et de surveillance
- Étudier les stratégies d'adaptation (entraide, délégation)

Méthodes

- Entretiens semi-directifs (5 à 10 personnes)
- Observations informelles issues du terrain

C) Espaces intermédiaires et discours circulants

Type de terrain : Espaces de médiation

Localisation : Presse spécialisée, fédérations, espaces numériques

Ce terrain permet d'analyser la circulation des discours autour du SIA en dehors des canaux institutionnels.

Objectifs

- Identifier les discours critiques ou pédagogiques
- Étudier les formes de médiation numérique

Méthodes

- Analyse de contenu d'articles et publications
- Observation de discussions en ligne

Exemples :

- forums comme Naturabuy

<https://www.tircollection.com/t58473-sia-mon-experience>

<https://forum.chassepassion.net/legislation/declaration-des-armes-dans-le-sia-t5531439.html>

<https://www.forum-airguns.com/t92261-report-du-sia-pour-les-chasseurs-fin-2024>

- groupes Facebook de Chasseurs
- groupe Whatsapp interne de Paris Chasse Tir (entre licenciés et armuriers)
- section commentaire sous les vidéos Youtube de la FNC

https://youtu.be/3FYAz1w2RZo?si=kTg0CWHK4_FlrYTW

jeanjacquesquetglas560

il y a 2 ans

Personnellement sa bloque à l'étape 2 je valide et un écran gris s'affiche puis plus rien , je ne saisi ni mon adresse mail ni mon lieu d'habitation mais juste le numéro de permis la pièce d'identité et puis plouf à l'eau rien ne se passe je compte acheter un Cal 12 prochainement mais j'ai bien peur que sa bloc l'achat...

J'ai validé en.ligne mon permis.n'ayant pas chasser depuis plusieurs années j'attends le facteur avec impatience pour voir si j'aurais de nouveau identifiant à donner l'hors de l'inscription au fichier sia on verra bien ...

Merci

@jeanclaud521

il y a 2 ans (modifié)

J'ai mon permis de chasser depuis 1987. Je ne chasse plus depuis plusieurs années mais je souhaite pouvoir encore le faire. Je possède plusieurs armes en catégorie D1 datant d'avant 2010 (en théorie non soumises à déclaration sur ratelier SIA si je comprends bien les classifications).

J'ai voulu quand même me créer un compte, impossible car on me réclame un numéro de « guichet unique » qui n'existait pas lors de ma dernière saison de chasse. Quelqu'un peut-il me guider pour y voir plus clair dans ces obligations administratives que seuls les technocrates français sont capables de créer ?

@bastien.tonne.33

il y a 2 mois

Mon armurier ma cree mon compt vue que je suis majeur comment je fais pour accedee a mon conte sia??

<https://youtu.be/H2o16E1SstM?si=QTVVuuyXPHDoXuzm>

@burt_gummer

il y a 1 an

Il y a quelques jours : France Travail : 43 millions de personnes "potentiellement" touchées par un piratage.

Les "hackers" finiront bien par récupérer les données de ce nouveau service SIA et pourront ensuite revendre les coordonnées de tous les détenteurs d'armes (adresse postale, mail, téléphone...)

Diagnostic du terrain

zones de tension :

- Difficultés lors de la perte des mots de passe pour le SIA : besoin de contacter la préfecture, impossibilité de mettre à jour son répertoire numérique ou d'y accéder simplement,...
- Difficultés à créer son compte SIA pour les personnes ayant des lacunes avec le numérique.
- Certains chasseurs anciens n'ont même pas d'adresse mail et se voient obligés d'en créer une car obligatoire pour créer un compte SIA
- Difficultés pour numériser des documents CERFA anciens
- Incompréhension de certains nouveaux termes techniques comme RGA
- nouvelles missions des armuriers → sur le SIA faire le transfert des armes de leur armurerie au répertoire de leur client lors d'une vente (transfert à valider par le client) + endosser un nouveau rôle de médiateur numérique = beaucoup de temps de consacré à ce nouveau système
- Le cliché de l'armurier souvent seniors, peu patients, froids, ne s'y connaissent pas vraiment en numérique → sont tout de même forcés à se former et à s'adapter à ce nouveau système.

Méthodologie générale

Approche qualitative combinant analyse de dispositifs numériques, entretiens, observation et analyse documentaire.

Axes d'analyse

- Numérique et gouvernement des populations
- Illectronisme et inégalités face à l'administration
- Communication publique et injonction à l'autonomie numérique
- Acceptation, résistance et contournement des dispositifs

Intérêt scientifique et personnel

Ce terrain interroge les limites de la dématérialisation administrative et les transformations contemporaines de la communication de l'État face à des publics hétérogènes en compétences numériques.

Annexes prévues

- Guide d'entretien
- Grille d'analyse du SIA
- Corpus documentaire
- Notes de terrain

Plan

Introduction

- **Accroche** : Mon expérience à Paris Chasse Tir + Le passage du fichier papier Agrippa au râtelier numérique SIA en février 2022.
- **Contexte** : La dématérialisation de l'administration et les enjeux de sécurité publique.
- **Problématique** : Comment la numérisation transforme-t-elle la communication État-citoyen et révèle-t-elle des inégalités d'usages ?
- **Annonce du plan.**

Partie 1 : Le SIA, un dispositif de gouvernement par les données

1.1. De l'administration papier à la gouvernance numérique : Analyse de la rupture majeure dans la gestion de la sécurité. (analyse également de la dématérialisation d'autres services tels que l'identité numérique ou la carte grise)

1.2. Étude des discours sur la "simplification", la "modernisation" et la figure de l'utilisateur autonome.

1.3. Sémiotique de l'interface : Analyse de l'UX (expérience utilisateur) et des parcours imposés par l'État.

Partie 2 : Réception et résistances : Les usagers face au "râtelier numérique"

2.1. Le profil du chasseur et Fédération de Chasse en Seine-et-Marne + le profil du tireur sportif en Seine-et-Marne.

2.2. Profils des détenteurs (L'impact sur les chasseurs et tireurs sportifs, notamment en milieu rural) : L'illectronisme comme frein à la citoyenneté : Comment l'obligation numérique peut devenir une forme d'exclusion.

2.3. Perception du contrôle et de la surveillance : Analyse des craintes liées à la centralisation des données (en lien avec Foucault). → **exemple** : Certains commentaires d'utilisateurs qui pensent que leurs armes vont leur être retirées lors d'un conflit à venir comme en 1940,...

Partie 3 : Stratégies d'adaptation et rôle des espaces intermédiaires

3.1. L'armurier comme médiateur numérique : Mon terrain privilégié d'observation participante sur l'accompagnement des usagers.

3.2. Solidarités et délégations : Les stratégies d'entraide (familiale ou associative) pour contourner les difficultés techniques.

3.3. Discours circulants et médiation : Analyse des tutoriels et débats sur les forums et la presse spécialisée (FNC, Chasses Éternelles, Youtube, réseaux sociaux, forums).

Conclusion

Synthèse : Réponse à la problématique sur la transformation du lien État-citoyen par le numérique.

Ouverture : Vers une comparaison avec les modèles étrangers comme les USA ou l'évolution du "Less-Lethal" (catégorie D).

guide entretiens

Profil 1 : Thibault Challah / Antonin Berger (Gérants d'armurerie (28 ans))

Focus : La mutation du modèle économique et la délégation de la puissance publique.

Introduction : Son parcours, l'histoire de l'armurerie, et sa vision du métier de "commerçant spécialisé" avant 2022.

Thème 1 : L'armurier, "bras numérique" de l'État :

- "Certains chercheurs disent que l'État délègue ses fonctions de contrôle aux acteurs privés. Avez-vous l'impression d'être devenu un agent de l'État non rémunéré ?"
- Racontez-moi une situation où un bug du SIA a bloqué une vente importante. Comment avez-vous géré la frustration du client ?
- Comment le rôle numérique modifie-t-il votre responsabilité juridique en cas d'erreur de saisie ?

Thème 2 : Stratégies de survie commerciale :

- Comment avez-vous monétisé le temps passé sur le SIA ? (Forfaits, service gratuit pour fidéliser ?).
- Le numérique a-t-il créé une nouvelle hiérarchie entre les armureries "connectées" et les plus traditionnelles ?

Thème 3 : Données et Surveillance :

En tant que professionnel, quelle confiance accordez-vous à la sécurité de cette base de données centralisée ?.

Profil 2 : Romain Paul / Pierre Blondeau (Chasseurs / Armuriers (23 ans))

Focus : L'hybridation des identités et la médiation informelle.

Introduction : Sa double identité. Comment la passion de la chasse a mené au métier, et comment le numérique s'est invité dans les deux.

Thème 1 : La compétence numérique comme fardeau :

- "Dans votre quotidien en armurerie, quelle part de votre légitimité vient de votre savoir technique sur les armes versus votre savoir technique sur le SIA ?"
- Racontez-moi une fois où vous avez dû aider un collègue plus âgé. Y a-t-il une gêne ou une inversion des rapports de pouvoir liée à l'âge ?.

Thème 2 : L'expérience utilisateur (UX) vécue :

- En tant que "digital native", décrivez-moi votre première connexion. Qu'est-ce qui, selon vous, est "mal conçu" pour un usager de terrain ?
- La dématérialisation simplifie-t-elle vraiment la vie du chasseur, ou n'est-ce qu'une promesse institutionnelle ?.

Thème 3 : Surveillance et liberté :

- Le SIA change-t-il votre manière de parler de vos armes sur les réseaux sociaux ou dans le cadre privé ?

Profil 3 : Mohammed Ammeur (Chasseur / Moniteur de Ball-trap (50 ans))

Focus : Le rôle des espaces intermédiaires et la circulation des discours.

Introduction : Son rôle au club. Le ball-trap comme espace de sociabilité et de transmission.

Thème 1 : Le stand de tir comme "Hotline" :

- "Le stand est-il devenu un lieu de dépannage informatique ?"
- Quelles sont les rumeurs ou les peurs qui circulent le plus entre les tireurs concernant le SIA ? (Peur de la saisie des armes, de la surveillance ?) .

Thème 2 : Médiation et Presse spécialisée :

- Comment aidez-vous vos membres à décrypter les articles de presse (ex: *Chasses Éternelles*) ou les dossiers de la FNC sur le SIA ?.
- Avez-vous l'impression que la fédération fait assez de pédagogie ou que vous êtes livré à vous-même ?

Thème 3 : Injonction à l'autonomie :

- Que pensez-vous de l'idée que tout citoyen *doit* savoir utiliser un ordinateur pour exercer son loisir ?.

"Pour les armes de catégorie B (armes de poing et d'épaule), je ne suis pas concerné mais tout est strictement surveillé, on a le droit de détenir jusqu'à 15 armes par personnes et pareil pour les munitions, on a une limite de stockage de 1000 munitions par arme, et une limite d'achat de 3000 munitions par arme, par an. Tout doit être minutieusement enregistré sur le SIA. Par contre, pour la catégorie C (carabines, fusils de chasse,...), comme pour mes armes par exemple, c'est du grand n'importe quoi. On a pas de limite, on pourrait avoir 400 armes et des brouettes, c'est beaucoup moins surveillé et encore moins pour les munitions."

Profil 4 : Chasseur : Fernando Diniz / Antoine Challah / JP Harrang (60 - 80 ans)

Introduction : Son histoire avec la chasse. L'importance des armes comme patrimoine familial ou objets chargés d'histoire.

Thème 1 : La confrontation à la barrière numérique :

- "Pouvez-vous me décrire précisément le jour où vous avez entendu parler de l'obligation du SIA pour la première fois ? Quelle a été votre réaction ?"

- Comment vivez-vous le fait de devoir donner vos codes ou vos informations privées à un tiers (petit-fils, armurier) pour rester en règle ?.
- Êtes-vous bien accompagné par les armuriers ou par votre famille lors de vos démarches ?

Thème 2 : Le sentiment de dépossession :

- L'administration papier vous semblait-elle plus "humaine" ?
- Avez-vous eu l'impression que l'État cherchait à vous décourager de chasser par cette complexité ?.

Thème 3 : L'avenir et la transmission :

- Si le SIA n'existait pas, votre pratique de la chasse serait-elle différente aujourd'hui ?